

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ  
DU 11 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine DUBOIS, Maire,  
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14  
Date de la convocation du conseil municipal : 04/07/2023

**Présents :** Messieurs PINEAU Jean-Paul, RUAULT Philippe, MAYET Quentin, ROBIEUX Renaud et Mesdames DUBOIS Christine, HOREL Marie-José, DERRIEN Karine, MARSOLLIER-BIELA Virginie (*arrivée à 20h50*), TRIPOTIN Stéphanie

**Absents excusés :** Messieurs GRENEAU Jérémy, MONNIER Romain, ROUSSEAU Cédric et Mesdames BAGOT Corinne, CHAUVEAU-BOULVRAIS Marie-Thérèse

**A été élu secrétaire de séance :** Monsieur MAYET Quentin

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil Municipal étudie l'ordre du jour :

- Décisions du Maire et informations ;
- Achat des illuminations de Noël 2023 ;
- Création d'un organigramme des clés pour l'accès aux bâtiments communaux ;
- Devis pour l'achat de deux débroussailleuses et décision modificative n° 1 sur le budget principal 2023 ;
- LAVAL Agglomération : adhésion au groupement de commandes « téléphonie fixe et abonnements internet » 2021/2026 ;
- Territoire d'Energie Mayenne : adhésion au groupement de commandes pour la passation et l'exécution de marchés publics d'achat, de fourniture et de gestion de contrats de production d'énergie ;
- Affaires diverses ;

**Décisions prises par le Maire en exécution de la délégation du Conseil Municipal :**

- ***Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain***

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des renoncations à l'exercice du droit de préemption urbain qu'elle a délivrées dans le cadre de ses délégations :

- Parcelle cadastrée ZH n° 26 située 6 Route d'Argentré ;
- Parcelles cadastrées A n° 143 et A n° 144 situées Rue du Prieuré ;
- Parcelle cadastrée A n° 1493 située 21 Rue des Myosotis ;

*Délibération n° 41/2023*

**Achat des illuminations de Noël 2023**

Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal un devis de la société SONEPAR, de LAVAL (Mayenne), pour l'achat des illuminations pour 2023.

Sur proposition de la commission Entretien & Cadre de vie, le devis comprend l'achat :

- De 2 guirlandes de 60 m de long pouvant constituer des traversées de rue pour illuminer la Grande Rue ;
- De divers matériels ;

Il est d'un montant total de 2 186,32 € HT, soit 2 623,58 € TTC.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'achat de ces illuminations pour un montant total de 2 623,58 € TTC.

Les crédits ont été prévus en investissement dépense du budget principal 2023.

*Réception en Préfecture le 13 juillet 2023*

*Arrivée de Madame Virginie MARSOLLIER-BIELA à 20h50.*

Délibération n° 42/2023

**Création d'un organigramme des clés pour l'accès aux bâtiments communaux**

Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal un devis de la société COURCIER, de LAVAL (Mayenne), pour continuer la réalisation d'un organigramme des clés initié lors de la construction de l'accueil périscolaire.

Sur proposition de la commission Entretien & Cadre de vie, le devis concerne les bâtiments suivants :

- Vestiaires foot ;
- Eglise ;
- Ancienne déchetterie ;
- Maison des Associations ;
- Les deux loges, 6 Place St Martin, et le local de stockage, 4 Place St Martin ;

Il est d'un montant total de 2 007,91 € HT, soit 2 409,49 € TTC.

Il restera à réaliser l'organigramme sur les bâtiments suivants :

- Mairie / Local technique ;
- Salle des Loisirs ;
- Groupe scolaire sans l'accueil périscolaire ;

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le devis pour la réalisation d'un organigramme des clés, conformément à ce qui a été énoncé ci-dessus, pour un montant total de 2 409,49 € TTC.

Les crédits ont été prévus en fonctionnement dépense du budget principal 2023.

*Réception en Préfecture le 13 juillet 2023*

Délibération n° 43/2023

**Devis pour l'achat de deux débroussailleuses et décision modificative n° 1 sur le budget principal 2023**

Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal deux devis pour le remplacement des deux débroussailleuses du local technique, hors d'usage, plus performantes et nécessitant moins de suivi technique.

La commission Entretien & Cadre de vie propose de retenir le devis de la société Air Nature, de Louvigné (Mayenne), pour l'achat des deux débroussailleuses de la marque ECHO et pour un montant total de 1 591,66 € HT, soit 1 909,99 € TTC.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'achat de ces deux débroussailleuses pour un montant total de 1 909,99 € TTC et décide de procéder aux ajustements suivants dans le budget principal 2023 :

<i>INVESTISSEMENT</i>	<i>MONTANT</i>
<u>INVESTISSEMENT DEPENSE</u>	
Compte 231 Immobilisations corporelles en cours – Opération n° 730 « Aménagement du bourg »	- 2 500,00 €
Compte 2157 Matériel et outillage technique – Opération n° 700 « Local technique »	+ 2 500,00 €

*Réception en Préfecture le 13 juillet 2023*

Délibération n° 44/2023

**LAVAL Agglomération : adhésion au groupement de commandes « téléphonie fixe et abonnements internet » 2021/2026**

Madame le Maire expose que :

LAVAL Agglomération a adhéré à la centrale d'achat du réseau des acheteurs hospitaliers (RESAH) qui met à disposition de ses membres certains de ses marchés et notamment celui de la téléphonie fixe et les abonnements internet, via le marché 2021-045 Lot2 avec l'opérateur Orange jusqu'à avril 2026.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L 2113-6 à L 2113-8,

Considérant qu'il est opportun de créer un groupement de commandes publiques entre LAVAL Agglomération, certaines communes de l'Agglomération Lavalloise intéressées et le Centre Communal d'Action Sociale de LAVAL, en vue de la passation de marchés relatifs à la téléphonie fixe et les abonnements internet,

Délibère

**Article 1<sup>er</sup>** : La Commune de Louvigné adhère à la convention constitutive du groupement de commandes, en vue de passer des marchés concernant la téléphonie fixe et les abonnements internet. Le coordinateur du groupement de commandes est LAVAL Agglomération.

**Article 2** : Madame le Maire de la Commune de Louvigné est autorisée à signer tout document à cet effet.

*Réception en Préfecture le 13 juillet 2023*

*Délibération n° 45/2023*

**Territoire d'Énergie Mayenne : adhésion au groupement de commandes pour la passation et l'exécution de marchés publics d'achat, de fourniture et de gestion de contrats de production d'énergie**

Madame le Maire expose que :

En tant que syndicat départemental d'énergie en Mayenne, Territoire d'Énergie Mayenne (TEM) est aujourd'hui coordonnateur d'un groupement de commandes relatif à la fourniture d'électricité avec un marché en cours d'exécution, dont le terme est fixé au 31 décembre 2024.

Ce groupement repose actuellement sur deux conventions en fonction des différentes puissances proposées (tarifs anciennement bleu et jaune). Afin de procéder à une simplification, le syndicat propose un nouveau groupement de commandes fondé sur une seule et même convention constitutive regroupant toutes les puissances d'abonnement.

Dans le cadre de ce nouveau groupement, TEM sera désigné comme coordonnateur en charge de la passation des marchés en résultant et de leur suivi, notamment technique.

Afin de formaliser l'adhésion et de préparer le renouvellement de l'accord-cadre en cours d'exécution, il s'avère nécessaire de signer la convention jointe en annexe, fixant les rôles et obligations des parties, avant le lancement de la prochaine consultation prévue au début de l'année 2024.

Suite à cette présentation, il est proposé :

- D'approuver l'adhésion de la Commune de Louvigné au groupement de commandes à durée illimitée, pour la passation de marchés visant à répondre aux besoins de ses membres et relatifs à l'achat, la fourniture d'énergie et la gestion de contrats de production d'énergie ;
- D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes, jointe en annexe ;
- D'approuver la participation de la Commune de Louvigné à la passation de marchés groupés relatifs à la passation et l'exécution de marchés publics d'achat, de fourniture d'énergie et de gestion de contrats de production d'énergie ;
- D'approuver la désignation de TEM comme coordonnateur du groupement, pour la passation d'un marché d'achat et de fourniture d'électricité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et des marchés suivants ;
- D'autoriser le Président de TEM, en tant que représentant du coordonnateur du groupement de commandes, à passer, signer et notifier pour le compte de TEM et des membres du groupement, les marchés et les éventuelles décisions de reconduction, modification et résiliation, ainsi qu'à effectuer toutes les missions qui lui sont dévolues par la convention de groupement ;
- D'approuver la prise en charge par la Commune de Louvigné des frais engendrés par TEM pour les opérations de passation et de suivi des marchés tel que précisé par la convention ;
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune de Louvigné, la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe, ses éventuels avenants, ainsi qu'à prendre toutes les décisions et mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'inscrire les crédits correspondants aux budgets de chaque année.

*Réception en Préfecture le 13 juillet 2023*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### *Zoom sur l'agenda :*

- L'apéritif et le plateau repas de pré-rentree sont prévus le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023 de 11h30 à 14h ;
- La visite de la Maison d'Accueil d'Urgence de Louvigné pourrait avoir lieu le samedi 14 octobre 2023 ; nous sommes dans l'attente d'une confirmation ;
- La prochaine matinée citoyenne est d'ores et déjà fixée au samedi 21 octobre 2023 ;

### **Commission Finances & Administration générale**

La prochaine commission Finances & Administration générale est fixée au jeudi 28 septembre 2023.

### **Commission Communication & Citoyenneté**

Point sur le bulletin municipal de juillet 2023 (planning pour l'impression et la distribution).

### **Commission Aménagement & Développement économique**

*Point sur les sujets en cours :* Madame le Maire fait un point sur les sujets en cours :

- **Aménagement de l'entrée du bourg côté Rte d'Argentré (RD 131)** : Un rendez-vous avec Mayenne Ingénierie a eu lieu sur le terrain le mercredi 05 juillet 2023. Le projet de ce futur plateau de sécurité permettrait de bordurer chaque côté en recréant un carrefour en T quand on arrive de la Rue du Prieuré. Les supports ENEDIS seront vraisemblablement dans le projet, il faudra donc prévoir de les déplacer, voire les supprimer, y compris les réseaux souples. Avant tous travaux, il sera réalisé un relevé topographique puis des sondages sur la structure.

- **Planning des travaux de voirie** : La réalisation de l'enduit bicouche sur le chemin de « La Bonnelière », la VC de Bouge et au niveau de la sortie de « La Grande Giraudière » par la société PIGEON TP LOIRE ANJOU, de Renazé (Mayenne), est programmée pour fin septembre 2023.

- **Passage de la Ronde Mayennaise sur Louvigné le dimanche 10 septembre 2023** : course cycliste (Elite Nationale) en provenance d'Argentré et se dirigeant vers Forcé aux environs de 16h17 – 16h24. Les organisateurs cherchent des bénévoles pour sécuriser les croisements ou traversées de rues en agglomération en complément du service de gendarmerie et motards civils en escorte de la course. Faire un appel à bénévoles sur IntraMuros (7 bénévoles) pour fin août 2023 et envoyer un mail aux conseillers municipaux en parallèle.

### **Commission Entretien & Cadre de vie**

*Point sur les sujets en cours :* Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, fait un point sur les sujets en cours :

- **Avancée des travaux dans « Le P'tit Resto »** : Les travaux d'agencement de la cuisine sont toujours en cours de finition ; il reste à réaliser un placard pour protéger le moteur du frigo par la société Mickaël JANVIER, de Bazougers (Mayenne). Il restera à peindre en jaune les tuyaux de gaz, à réaliser une protection pour les bouteilles de gaz et l'installation de la douchette sur l'évier plonge en interne par les adjoints techniques.

- **Maison des Associations** : Les travaux de raccordement ENEDIS sont prévus le mardi 05 septembre 2023 pour un coût de 406,08 € TTC.

## Commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative

### *Compte-rendu du conseil d'école du mardi 04 juillet 2023 :*

#### **- Bilan de l'année 2022/2023 :**

5 classes sur l'année avec 113 élèves en fin d'année.

24 départs en 6<sup>ème</sup>, 16 SP prévus en septembre 2023 et 2 TSP, 3 élèves étaient suivis par une AESH.

#### **- Activités de l'école :**

- Initiation tennis et football ;
- Cycle basket du CE1 au CM2 ;
- Repas des CM2 le 07 juillet 2023 offert par l'APE ;
- Concert au théâtre pour la classe de SM-SP en mai 2023 ;
- Sortie au Refuge de l'Arche pour tous les enfants de maternelle le 27 juin 2023 ;
- Classe découverte à St Pol de Léon du 26 au 30 juin 2023 pour tous les élémentaires ;

#### **- Rentrée scolaire 2023/2024 :**

Les effectifs prévus sont de 105 élèves dont 2 nés en début 2021 qui commenceront en janvier 2024 :

CM2 : 17

CM1 : 15

CE2 : 18

CE1 : 9

CP : 8

SG : 10

SM : 10

SP : 16

TSP : 2 enfants nés au 1<sup>er</sup> trimestre 2021

La répartition dans les classes serait la suivante :

CM1-CM2 : M. BOULAY avec 25 élèves (8+17)

CE2-CM1 : Mme DEROUET avec 25 élèves (18+7)

CP-CE1 : Mme PINSON avec 17 élèves (8+9)

SM-SG : Mme FOUCOIN avec 20 élèves (10+10)

TSP-SP : Mme DION avec 18 élèves (2+16)

La décharge de direction pour M. BOULAY est prévue le lundi.

#### **- Projets 2023/2024 :**

- Intervention de la dumiste du conservatoire pour le projet fête de l'école sur le thème des JO ;
- Séances de piscine pour les enfants de SG à CM2 ;
- Photo scolaire le vendredi 22 septembre 2023 ;

### *CTG - compte-rendu de la commission Jeunesse d'Argentré du 03 juillet 2023 :*

Madame le Maire donne le compte-rendu de la commission Jeunesse d'Argentré du lundi 03 juillet 2023 pour la partie liée à la Convention Territoriale Globale (CTG) liant les Communes d'Argentré, de Louvigné et de Soulgé sur Ovette.

#### **Tarifs restauration scolaire et ALSH au 1<sup>er</sup> septembre 2023 (Commune d'Argentré) :**

- Majoration des tarifs de 4 % pour la restauration et de 3 % pour l'ALSH et les camps ;

- Relèvement des 3 tranches des quotients familiaux qui n'avaient pas été actualisées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 ;

#### **Liste des délibérations :**

- N° 41/2023 – Achat des illuminations de Noël 2023 ;
- N° 42/2023 – Création d'un organigramme des clés pour l'accès aux bâtiments communaux ;
- N° 43/2023 – Devis pour l'achat de deux débroussailleuses et décision modificative n° 1 sur le budget principal 2023 ;
- N° 44/2023 – LAVAL Agglomération : adhésion au groupement de commandes « téléphonie fixe et abonnements internet » 2021/2026 ;
- N° 45/2023 – Territoire d'Energie Mayenne : adhésion au groupement de commandes pour la passation et l'exécution de marchés publics d'achat, de fourniture et de gestion de contrats de production d'énergie ;

Les prochains Conseils Municipaux sont programmés les 14 septembre, 12 octobre, 16 novembre et 14 décembre 2023.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la présidente a déclaré la séance close.

Christine DUBOIS Présidente	Quentin MAYET Secrétaire de séance
--------------------------------	---------------------------------------